

Je voudrais pouvoir leur montrer quelles ressources ils pourraient trouver en ne restant pas indifférents à ces sociétés de secours mutuels instituées pour les plus grands biens. Que de soucis seraient éloignés d'eux, car ils auraient l'assurance qu'eux, tombant malades, la mère et les enfants pourraient attendre leur convalescence sans être inquiétés.

Je comprends encore les autres soucis des pères de famille, de ceux qui voudraient vivre sans ne rien demander à personne, de ceux qui remplis d'amour propre voient avec désolation que leur gain n'est pas assez fort. Ici encore l'indifférence est cause de ces soucis qui remplissent le cerveau du travailleur continuellement, qui calcule avec soin le gain qui lui est dû, et qui fin de semaine s'aperçoit que ses dépenses trop élevées ne sont pas en rapport avec son salaire.

Et c'est triste de constater cela, encore plus triste de comprendre que la force des choses le veut ainsi. En effet, que de fois n'ai-je pas vu de nos collègues, prier implorer, leurs camarades de venir prendre place avec eux dans les sociétés de secours mutuels, ou dans le syndicat de leur corporation !

Ils restent indifférents aux appels qui leur sont adressés, ils se moquent de ceux qui veulent leur bien et prétendent que ni la société, ni le syndicat sont capables de leur donner ce qu'il leur manque. Erreur profonde, chers collègues car la première vous soulagera dans la maladie, le second cherchera, luttera pour maintenir les prix et au besoin les élèvera.

Mais pour arriver à ce qu'il vous manque chers collègues, pour obtenir des résultats sûrs et certains, il faut se grouper et s'unir étroitement. Il faut avoir un but, un idéal, et cet idéal appartient aux hommes de cœur qui sans ambition née se sacrifient pour le bien de leur frère, et font le leur même. Cet idéal qui s'appelle : sacrifice, pourra s'accomplir, si comme eux vous prenez à cœur de vous sacrifier, de dépenser toutes vos forces pour le bien être et pour la liberté.

Pensez, approfondissez et si les quelques lignes que je viens d'écrire peuvent vous être utiles, marchez en avant.

HENRI LESCHOT. Besançon.

La vie locale

† Paul D'Or. — L'annonce de la mort subite de M. Paul D'Or, terrassé dans la rue, au moment où il rentrait d'une leçon, a causé à chacun une bien pénible émotion.

M. Paul D'Or était une personnalité sympathique que les chaux-de-fonniers suivaient volontiers du regard, lorsque le hasard des rencontres les plaçait sur son chemin. On se plaisait à admirer la façon dont cet aveugle savait suivre sa route, éviter les obstacles et se tirer d'affaire sans le secours de ces petites mains d'enfants qui allaient si gentiment chercher la sienne. Rien d'émouvant comme ces fillettes qui s'improvisaient à tour de rôle les Antigone de ce musicien connaissant d'ailleurs sa ville natale sur le bout du doigt.

M. Paul D'Or était un professeur de chant auquel chacun se plaisait à rendre un juste hommage. Qui n'a assisté à l'un de ces concerts ou à une solennité dans lesquels il dirigeait des masses chorales de quelques centaines d'élèves avec une distinction remarquable ! Les autorités scolaires, ses collègues du corps enseignant sont unanimes pour louer la sûreté et le mérite de son enseignement. Ceux qui le connaissaient savent quel artiste véritable était M. Paul D'Or et quel grand cœur il avait.

Nous présentons à sa famille nos condoléances très sincères.

Ecole complémentaire. — Tous les jeunes Suisses nés en 1883 et 1884 doivent se présenter aux examens prévus par la loi scolaire, même ceux qui n'auraient point reçu de convocation personnelle.

Ces examens auront lieu au collège primaire le mercredi 23 octobre, à 8 heures précises du matin.

La loi n'astreint pas à la fréquentation de l'école les jeunes gens ayant fait leur instruction en langue allemande ou italienne ; la commission scolaire invite donc tous ceux qui se trouvent dans ce cas à se présenter à la Direction des écoles primaires, le lundi 21 ou le mardi 22 octobre, de 8 h. à 12 h. ou de 2 h. à 6 h., munis de leur carte de convocation et de leur livret scolaire, d'un certificat de sortie d'école ou de toute autre pièce officielle constatant que leur scolarité s'est faite. Ceux qui se seront présentés ces jours-là et seront en règle, seront dispensés de leur examen de mercredi.

Direction des écoles primaires.

Salle d'évangélisation. — Le public est informé qu'à partir de dimanche 20 octobre prochain, des réunions d'évangélisation présidées par MM. les pasteurs des différentes églises de la localité auront lieu chaque dimanche soir à 8 heures dans la salle rue Numa Droz 102 ; dans la réunion de dimanche 20 octobre, M. Loze, missionnaire, prendra la parole.

On chantera dans les chants évangéliques. Invitation cordiale à tous.

LE COMITÉ.

Au tribunal des prud'hommes. — On écrit au *National* :

« Un avis placardé à la porte du bureau des prud'hommes informe le public qu'aucun jugement ne sera rendu pendant la maladie du président.

Voilà qui nous paraît bien singulier. Dans l'ordre judiciaire, tous les magistrats ont des suppléants ; le juge de paix est flanqué de deux assesseurs. Un titulaire peut être remplacé du jour au lendemain.

Et la justice des prud'hommes, qui devrait être la plus rapide, la plus expéditive, peut se trouver arrêtée pour un temps indéterminé par suite de la maladie d'un fonctionnaire ! »

Le *National* estime que le président des prud'hommes devrait être pourvu d'un suppléant permanent à l'instar d'autres fonctionnaires afin d'éviter des retards préjudiciables à une bonne administration de la justice.

Nous apprenons au dernier moment que M. Friedlin, commis au greffe du Tribunal vient d'être nommé suppléant extraordinaire du Président des prud'hommes.

Chez les boîtiers. — Dans une assemblée tenue jeudi soir au Stand des Armes-Réunies, le syndicat des ouvriers monteurs de boîtes a refusé d'accepter les contre-propositions formulées par les patrons. En conséquence, toutes les fabriques ont été mises à l'interdit, à l'exception de deux, celles de MM. Spillmann et Ducommun.

L'assemblée générale de la fédération des ouvriers monteurs de boîtes a décidé, à une très forte majorité, de laisser travailler le personnel des deux susdites fabriques, attendu que l'organisation intérieure et les tarifs mis en vigueur dans ces dernières, étaient absolument en rapport avec les revendications ouvrières.

Pourquoi ? — Pourquoi, dores et déjà, économiserons-nous sou par sou, maille sur maille, jaunet après jaunet, en prévision de dépenses indispensables ?

Pourquoi, fiévreusement, entasserons-nous des trésors de sympathie, d'humour et d'allégresse, dans l'intention d'en faire un usage si possible immodéré ?

Pourquoi nous hâterons-nous d'accaparer les billets restants, les meilleurs, afin que ce trust d'un autre genre nous assure un gain certain ?

Pourquoi nous empresserons-nous d'adresser nos derniers lots, les petits ou les grands, la pite de la veuve ou la montre du gros fabricant, au comité de la tombola du Grutli ?

Pourquoi circule-t-il dans l'air comme une vague impatience et comme un désir agréable de plaisirs entrevus, d'événements prochains, de solutions prêtes à venir ?

Pourquoi ?

C'est qu'on a la satisfaction de savoir enfin que, dans une dizaine de jours, les fêtes organisées à l'occasion du tirage et de l'exposition des lots battront leur plein ; c'est que chacun tient à faire un joyeux sacrifice en l'honneur de la fanfare si méritante. Il est temps d'y songer sérieusement.

(Communiqué.)

Bienfaisance. — La Commission de l'Hôpital a reçu avec reconnaissance pour l'érection d'un Hôpital d'enfants :

30 fr. des fossoyeurs de M^{me} R. Robert Nicaud ;

10 fr. de M. S. en évitation d'un conflit.

NOS DÉPÊCHES

Constantinople, 19 octobre. — On a constaté 4 cas de peste, dont un avec issue mortelle.

Bologne, 19 octobre. — Au procès Palizzolo, vendredi, un témoin a confirmé les rapports de Palizzolo avec la mafia qui, a-t-il dit, dispose de moyens terribles pour l'exécution de ses décisions.

Rome, 19 octobre. — Une publication du ministre de l'intérieur déclare infectés par la peste plusieurs ports du Bosphore et soumet à une quarantaine les navires venant de ces ports.

Colombo, 19 octobre. — Il y a actuellement dans l'île de Ceylan 5125 prisonniers boers.

Gelsenkirchen (Prusse), 19 octobre. L'épidémie de typhus augmente ; il y avait 60 cas nouveaux jeudi.

Londres, 18 octobre. — La *Pall Mall Gazette* reproduit le passage suivant d'une lettre particulière du Cap :

La situation est loin d'être satisfaisante. Nous n'avons toujours pas assez de troupes à cheval, et quoique nous fassions aux Børs 4 à 5 cents prisonniers par semaine, ceux-ci trouvent dans la colonie du Cap autant de recrues qu'ils peuvent en armer. Johannesburg, Pretoria et Bloemfontein fourmillent d'espions, tant Børs qu'étrangers, en relations plus ou moins cachées, avec les commandos. Ces espions vont, viennent et font infiniment de mal, alors qu'on refuse aux loyalistes la permission de rentrer chez eux et d'aider à rétablir l'industrie du pays. »

Mise au concours

La Commission de l'Orphelinat communal de La Chaux-de-Fonds met au concours le poste de mère de la deuxième famille de cet établissement. Traitement initial : fr. 500 par an.

Le cahier des charges est déposé au Secrétariat communal, rue de la Serre 23, où il pourra être consulté par les intéressés.

Les soumissions devront être envoyées, sous pli cacheté, au Président de la Commission, jusqu'à fin courant, avec la suscription « Soumission pour poste de mère de la deuxième famille. »

La Chaux-de-Fonds, le 9 octobre 1901.

Au nom de la Commission :

Le Président,
Ch. Perret.
Le Secrétaire,
E. Tissot.

LA MÉNAGÈRE

Les sociétaires ainsi que le public désirant se fournir de pommes de terre, sont priés de se faire inscrire aux adresses ci-dessous :

LOCAL, Cercle ouvrier, Serre 35^a

Léonard DAUM, Numa Droz 16.

Georges HUGUENIN, Progrès 117^a

Imprimerie de « La Sentinelle »

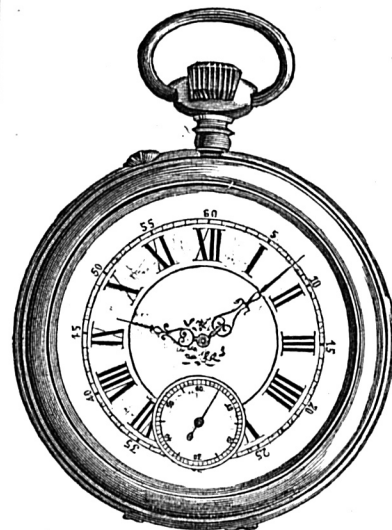
TRAVAUX D'IMPRESSION
en tous genres

Sagne-Juillard

HORLOGER-BIJOUTIER

38, Rue Léopold-Robet, 38

TÉLÉPHONE Maison de confiance fondée en 1889 TÉLÉPHONE



RÉPARATIONS

BIJOUTERIE
ALLIANCES 18 K^{ts}
MONTRES
RÉGULATEURS
COUCOUS
REVEILS
PENDULES

Garantie absolue

Glaces

en TOUS GENRES

PRIX

défiant toute concurrence

GRAND CHOIX D'ENCADREMENTS

Se recommande,

CH. BRÄNDLÉ.

Magasin Rue Léopold-Robet 47

LAMPES

Quinquets et Lampes

pour horlogers

LAMPES pour cuisine et corridor

LAMPES à pied, riches et ordinaires

LAMPES à colonne, riches et ordin.

LAMPES à suspension, grand choix

Abat-jour, Verres de lampes, Mèches et tous accessoires pour l'éclairage

L. TIROZZI

21, Léopold Robert, 21

LA MAISON J. NAPHTALY

9, Rue Neuve **Chaux-de-Fonds** Rue Neuve 9

a l'honneur d'aviser sa nombreuse clientèle, et le public en général que ses rayons pour la saison d'hiver sont au complet et consistent en

VÊTEMENTS complets de tous genres et de t^{tes} nuances, jusqu'à 120 cm. de thorax à Fr.

PARDESSUS en castor, bleu, brun ou noir, col velours „ „ à Fr.

PARDESSUS gris uni, cover coat ou fantaisie „ „ à Fr.

PARDESSUS bouclés, doublés de soie, ouatés et piqués „ „ à Fr.

MANTEAUX OFFICIER, avec capuchon, drap ordonnance „ „ à Fr.

35

Pélerines lorraines, avec capuchon mobile, dep. Fr. 5.50. — Pélerines officier (imperméable) pour hommes, depuis Fr. 18.—

Grand choix de costumes d'enfants, dep. Fr. 5. — Manteaux officier, pour garçons, dep. Fr. 8. —

≡ Nouveauté : PARDESSUS POUR ENFANTS, de toutes grandeurs et à tous prix ≡

E. BOLLE-LANDRY

5, Place de l'Hôtel-de-Ville, 5



Bagues
or 10 karats

en tous genres

5, 6, 8, 10, 12, 15 francs

Chataignes, sac 15 Kg fr. 3.80

„ sac 10 Kg. „ 2.70

Raisin du Tessin, caisse 5 Kg. „ 1.80

„ „ 15 „ „ 4.50

Huile d'Olive, bonne qualité

en latte de 6 40 Kg., le Kg „ 2.15

Asti mousser, caisse 6 bout. „ 8.50

Salami de Milan, le Kilo „ 3.50

Franco contre remboursement

Vin de table pour 100 litres Fr. 20.—

Chataignes p. 100 Kg. „ 14.—

Raisin pour vin p. 100 Kg. „ 14.—

Non franco contre remboursement

Morganti Sœurs, Lugano.

COLLÈGE

de La Chaux-de-Fonds

ÉCOLE COMPLÉMENTAIRE

Les examens institués par la Loi pour établir le rôle de l'école complémentaire auront lieu le **Mercredi 23 octobre**, dès 8 heures précises du matin, au **Collège primaire**.

Tous les jeunes Suisses nés en 1883 et 1884 sont tenus de se présenter à ces examens, **quand même ils n'auraient pas reçu de convocation personnelle**.

Lo non-comparution aux examens sans motifs reconnus légitimes, est punie de 24 heures d'arrêt (Loi, art. 108).

La Chaux-de-Fonds, le 14 octobre 1901.

Commission scolaire.

Toute ma reconnaissance

à M. François Wilhelm, Fournisseur de la cour impériale et royale, pharmacien à Neunkirchen près Vienne, inventeur du thé dépuratif antirhumatismal et antiarthritique. Dépuratif dans les cas de goutte et de rhumatisme.

Je regarde comme de mon devoir d'exprimer toute ma reconnaissance à M. WILHELM, pharmacien à Neunkirchen, pour les services que m'a rendus son thé dépuratif contre mes douleurs rhumatismales afin de rendre attentives à cet excellent remède toutes les personnes qui souffrent de ce mal atroce. Je ne suis pas à même de décrire les douleurs affreuses que chaque changement de température m'ont causées pendant trois longues années. Aucun remède, ni les bains sulfureux à Baden, près Vienne, ne me procurèrent un soulagement. Le sommeil me fuyait, mon appétit diminuait constamment, mon teint se troublait, mes forces physiques s'affaiblissaient continuellement. Après avoir fait usage de ce thé pendant quatre semaines, les douleurs disparurent et ne sont plus revenues depuis les six semaines que je ne le bois plus. Mon état physique général s'est amélioré. Je suis convaincu que chacun qui, en pareille circonstance recourra à ce thé, en bénéficiera comme moi l'inventeur, M. François WILHELM.

Votre dévouée,

Comtesse Butschin-Streitfeld
épouse de Lieut-Colonel

En vente dans toutes les pharmacies

Maggi pour corser*

Tubes de Bouillon
Potages à la minute

MAGGI

permettent la préparation d'une bonne et saine cuisine. Ces 3 spécialités surpassent en qualité toutes les

imitations, ce que chacun peut vérifier lui-même par des dégustations comparatives. En vente, à l'état toujours frais, chez **Pauchaud-Pfund**, Rue du Temple Allemand 109.

OUVRIERS

CHAUSSEZ-VOUS „A CENDRILLON“
MAISON D. MOOS
48, RUE LÉOPOLD ROBERT

5% d'escompte à tout abonné de LA SENTINELLE

MAGASIN DE MEUBLES

Liquidation complète

pour cause de cessation de tous les articles restant en magasin

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES en Lits complets, Canapés, Fauteuils, Chaises ordinaires et garnies, Tables rondes, carrées et à ouvrage, Lavabos, Glaces, etc.

27, Rue Daniel JeanRichard, 27

Imprimerie de LA SENTINELLE

ESCOMPTE 5%

payable de suite en JETONS ou par CARNETS D'ESCOMPTE
● Remboursables au gré des clients ●

Pour faire un pudding pour 4 à 6 personnes, prenez : Le Pudding Pulver, parfums assortis, le paquet 0.20 cent.

Semoule de maïs d'Italie pour polenta
MARCHANDISE FRAICHEMENT REÇUE le kilo 0.35 cent.

Cafés depuis 0,65 cent. le demi kilo
Caracoli depuis 0,85 cl. le demi kilo.

Limbourg extra, double crème

GUINAND & DUPUIS

Place Neuve, 4 CHAUX-DE-FONDS Place Neuve, 4

ESCOMPTE 5%

Plâtriers-Peintres

M.M. E. Capra, C. Capra et A. Clérico ayant adhérer au tarif et à la convention de Lausanne (1890 et 1892).

Les syndicats de Lausanne et Montreux avisent les ouvriers plâtriers-peintres ainsi que le public que la mise à l'index prononcée contre ces entrepreneurs est levée à partir du 10 octobre 1901.

La Commission.

Chapellerie

J. VERTHIER

RUE NEUVE 10

CHAPEAUX DE SOIE

CASQUETTES ←

→ Grand choix de Parapluies

CRAVATES

GRAND CHOIX DE CHAPEAUX DE FEUTRE

Grand choix de BÉRETS

— R U E N E U V E 1 0 —

Givet de Lièvre

au vin rouge

Vente au détail

COMESTIBLES

A. STEIGER

4, rue de la Balance, 4

Madame Fanny D'Or a la douleur de faire part à ses amis et connaissances du décès de son cher époux

Monsieur PAUL D'OR

Professeur

survenu subitement jeudi soir dans sa 54me année.

La Chaux-de-Fonds, le 17 octobre 1901.

L'ensevelissement auquel ils sont priés d'assister aura lieu dimanche 20 octobre à 1 h. après-midi.

Domicile mortuaire : Rue Numa Droz 21.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Messieurs les membres de la Commission scolaire et du Corps enseignant sont invités à assister aux obsèques de

Monsieur PAUL D'OR

Professeur

qui auront lieu, dimanche 20 octobre 1901, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire : Rue Numa Droz 21.